

Décision

Générale

colonial

Décision n° 1312 décision n° 1312 du 8 novembre 1946

n° 1312

Ministère
ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication
8 novembre 1946

Numéro JO
n° 11 du 30/11/1946

Date du numéro
30 novembre 1946

TEXTE INTÉGRAL

Une gratification de deux mille francs (2.000 francs) est accordée à M. Eros (Gabriel), électricien contractuel, pour travaux exceptionnels effectués en dehors des heures de service. La dépense est imputable au chapitre VI. article 3, paragraphe 2, du budget local.